

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Moustimug Tropical Maxx Roller

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 90/15/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0009831-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Moustimug Tropical Maxx Roller

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Perrigo Supply Chain International DAC
	Adresse	The Sharp Building - Hogan Place Dublin 2 Dublin Irlande
Numéro de l'autorisation	90/15/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0009831-0000	
Date de l'autorisation	17/07/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	01/08/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Omega Pharma Manufacturing GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Benzstraße 25 71083 Herrenberg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Benzstraße 25 71083 Herrenberg Allemagne
Nom du fabricant	Medgenix Benelux n.v.
Adresse du fabricant	Vliegveld 21 8560 Wevelgem Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Vliegveld 21 8560 Wevelgem Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	CLARIANT US
Adresse du fabricant	625 Catawba Avenue NC 28120 Mount Holly États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	625 Catawba Avenue NC 28120 Mount Holly États-Unis
Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC 27403 Greensboro États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2110 High Point Road NC 27403 Greensboro États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	50
ethanol	Ethyl alcohol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	38,31

2.2. Type de formulation

autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque des lésions oculaires graves.
Contient linalool, benzyl benzoate. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Ne pas respirer les brouillards.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Amateur / non-professionnel / grand public

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Ce produit peut uniquement être utilisé comme répulsif contre les moustiques chez l'homme.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culicidae:
Nom commun: moustiques
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Culex spp
Nom commun: mouche
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Anopheles spp.
Nom commun: anophèle
Stade de développement: Pas de donnée

	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: moustique Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Utilisation uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: Étendre délicatement et uniformément sur la peau à protéger. Ne pas appliquer sur le visage et la peau endommagée. Utiliser environ 1 ml par 600 cm ² de peau (correspond à 1 ml par bras d'adulte).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1ml/600cm ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 1 application par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, Plastique: HDPE , 50ml Bouteille, Verre , 50ml Bouteille de 50ml en HDPE ou en verre, Ouverture 30 mm, Fermeture PP et PE montage avec PP balle.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ce produit peut uniquement être utilisé comme répulsif contre les moustiques chez l'homme.
Ce produit est destiné à l'usage non-professionnel seulement.
Ce produit confère 12 heures de protection en moyenne contre les espèces de moustiques les plus fréquentes aux Pays-Bas. La durée de protection peut être plus courte pour certaines espèces de moustiques tropicales: en moyenne 7 heures de protection contre le moustique de la fièvre jaune et 10 heures contre le moustique du paludisme. Des facteurs tels que la température, l'humidité de l'air et la transpiration peuvent influencer l'efficacité.
Étendre délicatement et uniformément sur la peau à protéger.

Ne pas appliquer sur le visage. Éviter tout contact avec les yeux, les muqueuses et la peau endommagée. Éviter tout contact avec des aliments, des matières synthétiques et des surfaces laquées.

Utilisation uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas dépasser 1 utilisation par jour.
Ne pas utiliser chez les enfants de moins de 18 ans.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

/

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

/

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éviter le rejet dans l'environnement et ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'abri de l'humidité.

Tenir hors de portée des enfants.

Bien refermer l'emballage.

Durée de conservation: 5 ans.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

voir utilisation Amateur / non-professional / grand public

5.2. Mesures de gestion des risques

voir utilisation Amateur / non-professional / grand public

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir utilisation Amateur / non-professional / grand public

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

voir utilisation Amateur / non-professional / grand public

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir utilisation Amateur / non-professional / grand public

6. Autres informations

Il est recommandé aux voyageurs qui utilisent des produits à base de DEET de consulter les directives promulguées par l'OMS/ la Direction de la Santé lors de leurs déplacements à l'étranger.
Signalisation tactile de danger obligatoire.
Conseil de prudence: P210 -Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.